

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

UNIVERSITÉ TOULOUSE 1

DIPLOME D'UNIVERSITÉ

Vu l'arrêté du 1 janvier 1995 relatif à l'habilitation d'un diplôme d'université

Vu les pièces justificatives produites par Mme CHLOE SAVOY, née le 11 octobre 1986 à GENEVE (SUISSE), en vue de son inscription au Diplôme d'Université en Criminologie renforcée : Psychologie criminelle et profilage

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires

le **DIPLOME D'UNIVERSITÉ EN CRIMINOLOGIE RENFORCÉE : PSYCHOLOGIE CRIMINELLE ET PROFILAGE**

est décerné à **Mme CHLOE SAVOY**

au titre de l'année universitaire 2014-2015.

Le titulaire

Fait à Toulouse, le 9 novembre 2015
Le Président



Bruno SIRE